Par M. Thompson (Caribou):-

- Q. Ne pensez-vous pas qu'on pourrait faire venir en aucun temps de la Califernie 5.000 chinois à un quart du prix du travail européen ?-Non, je ne le pense pas.
 - Par M. Trow :-

Q. Supposé que l'on soit pour dépenser trois ou quatre millions de dollars sur les travaux publics, et qu'il y eut une annonce demandant trois ou quatre mille travailleurs, quelle serait la proportion des chinois employés selon vous? Supposez-vous qu'ils seraient plus portés que d'autres classes, à accourir dans le pays pour obtenir ce travail?—Je ne le pense pas.

Q. Est-il à craindre qu'un très grand nombre de chinois viennent dans la province dans le cas où des travaux publics seraient donnés à l'entreprise ?-Je suppose que s'ils étaient sûrs d'obtenir de l'emploi permanemment avec d'assez bons gages, l'on serait capable d'en trouver un nombre suffisant pour une entreprise considérable.

Q. Ne pourrait-on pas espérer que les blancs accourraient avec autant d'empressement que les chinois?—Je pense que l'on pourrait toujours obtenir un nombre suffi-

sant de travailleurs blancs.

Par le président :--

- Q. En disant que vous pensez qu'il serait mieux pour la province d'employer des européens au lieu des travailleurs chinois et mieux pour la confédération d'employer la main-d'œuvre chinoise, qu'est-ce que vous voulez nous faire entendre par là? Comment la confédération pourrait elle retirer un avantage et la province souffrir du dommage?—Je pense qu'avec les chinois il est possible que le Canada fasse faire ses travaux un peu à meilleur marché.
- Q. La province, néanmoins, trouverait son avantage à avoir des travailleurs blancs ?—A avoir des travailleurs blancs qui pourraient, l'entreprise terminée, s'établir sur les terres de la province.
- Q. N'est-il pas probable qu'une population blanche qui serait employée aux travaux publics du Canada, consommerait plus d'articles de commerce payant des droits que ne le feraient des chinois?—Oui ; je ne sais pas trop à propos d'articles payant des droits; parce que je suppose que ce que consomment les chinois paie aussi des droits.
- Q. Cela peut être; mais la question peut se soulever et je vous le demande; pensez-vous que les chinois consommeraiert une aussi grande quantité d'articles imposés, que les blancs?—Non; je pense qu'ils sont plus économes et plus prevoyants.
- Q. Est ce qu'en général ils portent des habits semblables à ceux que portent les blancs?—Oui, dans la partie que j'habite, ils le font.

Q. La même espèce d'habillement?—La même espèce d'habillement.

Q. Généralement parlant, portent-ils les mêmes habits?—Je ne pense pas qu'ils le fassent dans les villes.

Par M. Brooks :-

- Q. Quelle sorte de stimulants sont-ils dans l'habitude de prendre?—Ils ont une espèce de mélance sucré, qu'ils importent de Chine-une espèce de vins sucrés. Quelques-uns d'entr'eux boivent de nos spiritueux ordinaires; mais pas en grandes
 - Q. Usent-ils d'opium?-Plusieurs en usent.

Par M. Trow :-

- Q. Sont-ils tempérants, en général?—Au meilleur de ma connaissance ils sont tempérants.
- Q Plus que les blancs?—Oh! beaucoup plus. Je ne pense pas avoir jamais vu un chinois enivre. Sans doute il y en a qui s'enivrent, mais je n'en ai jamais vu.

Par M. Connell:-

Q. Quelle est, suivant vous, le sentiment général du peuple de la Colombie-Britannique quant à leur permettre de s'établir permanemment dans la province?—Je pense que le sentiment général s'opposerait très fortement à ce qu'ils s'établissent d'une manière permanente dans la province—à ce qu'ils y prennent des terres—à ce qu'ils en deviennent propriétaires absolus.